

## OBJECTIFS

- Identifier le rôle, les missions et les modalités de fonctionnement du CSE dans le cadre de ses missions en matière de Santé Sécurité et Conditions de travail
- Identifier les obligations réglementaires de l'entreprises en matière de SST
- Repérer les acteurs de la prévention et les outils de communication en matière de SST
- Connaître les fondamentaux en matière d'Accident de Travail et Maladie Professionnelle
- Acquérir les méthodes d'analyse d'un Accident de travail
- Mettre en œuvre la prévention des risques professionnels et améliorer les CT



## PUBLIC

- Membre représentant du personnel (titulaire et suppléant) au sein du CSE élu ou non élu de la CSSCT (Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail)



## PRÉREQUIS

- aucun



## STAGIAIRES PAR SESSION

- 4 à 12 stagiaires



## DURÉE

- Membre Elu de la CSSCT : 5 jours - 35 heures
- Membre non Elu de la CSSCT : de 1 à 3 jours (en fonction du choix parmi les blocs 1, 2 et 3 ci-dessous)



## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance de partie pratique, théorique au travers d'étude de cas
- Formateur agréé CHSCT/CSE



## ÉVALUATION DES ACQUIS

- Etude de cas

## CONTENU DE LA FORMATION

## BLOC n°1 : Le fonctionnement du CSE

Durée : 1 jour

## Objectifs visés :

- Identifier le rôle, les missions et les modalités de fonctionnement du CSE dans le cadre de ses missions en matière de Santé Sécurité et Conditions de travail
- Repérer les acteurs de la prévention et les outils de communication en matière de SST

## Contenu :

- Composition et fonctionnement du CSE**
- Rôles et missions**
  - Règlement intérieur et accord d'entreprise
  - Implication du CSE et/ou de la CSSCT si existant dans l'entreprise et fonctionnement
  - Réunion CSE dédiée à la Santé et la Sécurité au Travail
- Acteurs internes et externes de la prévention**

## BLOC n°2 : Réglementation et accidentologie

Durée : 1 jour

## Objectifs visés :

- Identifier les obligations réglementaires de l'entreprises en matière de SST
- Connaître les fondamentaux en matière d'Accident de Travail (AT) et Maladie Professionnelle
- Acquérir les méthodes d'analyse d'un AT

## Contenu :

- Accident de travail, Accident trajet, Maladie professionnelle**
- Réglementation**
- Principes généraux de préventions**

## BLOC n°3 : La gestion des risques professionnels

Durée : 1 jour

## Objectifs visés :

- Mettre en œuvre la prévention des risques professionnels et améliorer les CT

## Contenu :

- La prévention des risques professionnels :**
  - Document Unique - DU
  - Formations
  - Vérifications périodiques
  - Gestion des personnels extérieurs
  - Conditions de travail
  - Communication

## BLOC n°4 : Approfondissement évaluation et gestion des risques professionnels

Durée : 2 jours – uniquement pour les membres de la CSSCT